

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors de la séance du 8 janvier 2024, a adopté le projet de règlement n° 311-2007-7 et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu :

Le 29 janvier 2024 à 19h

## **Au Centre Culturel**

Situé au 239, 16e Avenue Ouest

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no :

• 311-2007-7 / Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme n° 311-2007.

## AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 janvier 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement No 311-2007-7, amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme n° 311-2007 visant à procéder à une modification du plan d'urbanisme pour, d'une part, assurer sa conformité aux nouvelles dispositions prévues à l'article 83 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme visant à identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et à décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques et, d'autre part, pour identifier les nuisances causées par la présence d'une carrière en activité.
- 2. Une séance publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le <u>29 janvier 2024 à 19h au Centre Culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest</u>, à Venise-en-Québec. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
- 3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité, ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

DONNÉ ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024 à Venise-en-Québec.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M. Sc, DMA

Directeur général et greffier-trésorier

Julian Bouththen

9 janvier 2024



## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, résidant à Bromont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 9 janvier 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 9 janvier 2024.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M. Sc, DMA

Directeur général et greffier-trésorier

Julian Bouththe

9 janvier 2024